
Actualité sociale 1er trimestre 2019

VENDREDI
12 avril 2019

Convention Collective Fleuriste, Vente et Services des Animaux familiaux : Accords étendus

L'arrêté du 27 mars 2019 publié au JORF le 4 avril 2019 porte extension :

- De l'accord du 19 janvier 2018 relatif aux classifications professionnelles ;
- De l'accord du 19 janvier 2018 relatif à la composition et au fonctionnement de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation ;
- De l'avenant n° 4 du 7 juin 2018 et de l'avenant rectificatif du 26 juillet 2018, à l'accord du 13 juin 2000 relatif à la création du fonds de financement du paritarisme ;
- De l'avenant rectificatif du 12 juillet 2018 à l'accord du 19 janvier 2018 relatif à la composition et au fonctionnement de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation.

Voir l'arrêté :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=076447F6D05F695E7F37096C2560366F.tplgfr21s_1?cidTexte=JORFTEXT000038334607&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000038333994

Accords en cours d'extension :

- Accord du 22 novembre 2018 "Classification du certificat de qualification professionnelle Animalier - Gardien d'animaux" : l'avis d'extension a été publié au J.O. du 11 avril 2019 ;
- Accord sur les salaires du 13 mars 2019 : la nouvelle grille entrera en vigueur le 1er jour du mois suivant la parution au JORF dudit accord ;
- Accord du 13 mars 2019 portant désignation de l'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité dans la Branche des Fleuristes, Vente et Services des Animaux Familiers : cet accord annule et remplace l'accord signé le 20 décembre 2018 portant préconisation de l'OPCA. Il est entré en vigueur au 1er avril 2019.

Voir le texte de l'Accord du 13 mars 2018 :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C41D1880FC5CAD7239EA73C0AEF941B4.tplgfr31s_2?cidTexte=JORFTEXT000038318854&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000038318056

**Très cordialement,
Le Secrétariat**

 [En savoir plus](#)



PRODAF - Syndicat professionnel des métiers et services de l'animal familial
17, rue Janssen - 75019 PARIS - Tél. : 01 40 40 25 03 / Fax : 01 40 40 25 06

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit d'accès par courrier électronique à l'adresse suivante :

prodaf@prodaf.org

[Modifiez votre abonnement](#) [Se désabonner](#)